

MINISTERE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Direction générale des Finances publiques economie.gouv.fr impots.gouv.fr

Paris, le 25 juillet 2019

N°772

Le Gouvernement investit dans une nouvelle cité administrative à Toulouse

Sur proposition du préfet de la Haute-Garonne, Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics, a validé le projet de construction d'une nouvelle cité administrative à Toulouse, sur le site de Lemaresquier (Jolimont).

Cette décision s'inscrit dans le cadre d'un programme de rénovation des cités administratives sans précédent, doté d'un milliard d'euro sur la période 2018-2022 et adopté dans la loi de finances pour 2018. La nouvelle cité offrira aux usagers et aux agents publics un cadre de travail sûr, moderne et parfaitement adapté aux enjeux énergétiques des 30 prochaines années.

La cité administrative de Toulouse est le site majeur et emblématique de l'implantation de l'État en région Occitanie : elle occupe près de 30 000 m² de surface de bureaux et abrite 1 500 postes de travail. Elle présente toutefois un état de vétusté significatif qui ne permet plus de répondre aux besoins d'une administration moderne.

L'opportunité offerte par la loi de finances a été saisie par le préfet de la Haute-Garonne, qui a privilégié deux scénarios :

- la construction d'une nouvelle cité administrative à Toulouse « intra muros », desservie par les transports en commun, avec une fonctionnalité optimisée pour le public et les agents et une efficacité énergétique répondant aux normes les plus exigeantes ;
- la restructuration intégrale des bâtiments de l'actuelle cité, avec déménagement des services pendant la durée des travaux.

C'est finalement le premier projet qui a été labellisé par la CNIP (conférence nationale de l'immobilier public) puis validé par le ministre de l'action et des comptes publics, en raison de ses performances environnementales et d'un meilleur retour sur investissement.

Le préfet, la direction de l'immobilier de l'État, les chefs de services concernés mais également les fonctionnaires et leurs représentants vont désormais préciser ensemble les contours de ce projet.

Contacts presse:

Cabinet de Gérald Darmanin : 01 53 18 45 03 – presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr

Direction générale des Finances publiques : 01 53 18 86 95

